

NOTE XXIII.

DEUX ESPÈCES NOUVELLES DE HISPIDES
DES ÎLES NATUNA

PAR

R. GESTRO.

Les îles Natuna, formant un petit archipel dans le golfe de Chine, N. O. de Bornéo, sont restées pendant longtemps inexplorées par les naturalistes, et nous devons à Mr. W. Rothschild les premières informations sur leur Faune ¹⁾. Dans les "Novitates Zoologicae", fondées par lui, nous trouvons déjà plusieurs mémoires sur les vertébrés de ces îles, mais je ne crois pas que, jusqu'à présent; on a publié quelque renseignement sur leur faune entomologique sauf une notice sur les Lépidoptères par Mr. P. C. T. Snellen ²⁾, et les descriptions de 2 espèces nouvelles d'Elatérides par le Dr. E. Candèze ³⁾.

Il n'est donc probablement pas sans intérêt de faire connaître deux Coléoptères de cette provenance, qui se trouvèrent dans une série de Hispides de Sumatra appartenant au Musée de Leyde.

Avant d'en donner les descriptions je dois remercier Mr. C. Ritsema Cz., le savant Conservateur de ce Musée, auquel je dois la communication de ces précieux matériaux.

1) First glimpses of the Zoology of the Natuna Islands (Novitates Zoologicae, vol. I, 1894, p. 467).

2) Notes Leyd. Mus. vol. XVII, 1895, p. 117.

3) Notes Leyd. Mus. vol. XVI, 1894, p. 197, et vol. XVIII, 1896, p. 142.

Callispa cribrata, n. sp.

Oblongo-ovata, convexa, fulva, nitida, antennis nigris, elytris postice late cyaneis, crasse punctato-striatis, punctis ad suturam et apicem versus obsoletis. — Long. $4\frac{3}{4}$ millim.

Cette espèce rappelle au premier aspect, pour la coloration. la *C. elegans* Baly, mais elle en diffère par l'extrémité des élytres entièrement occupée par la couleur violacée, tandis que dans *elegans* cette couleur ne forme qu'une large tache apicale ¹⁾. Il y a en outre des caractères distinctifs bien plus importants. Dans *cribrata* le corps est plus étroit, les antennes un peu plus robustes, le corselet presque lisse au milieu et avec les points des côtés plus gros, les élytres plus convexes avec la sculpture beaucoup plus marquée.

Tête lisse, antennes noires à premier article rougeâtre foncé. Corselet presque rectangulaire, deux fois plus large que long, avec les côtés parallèles et les angles antérieurs arrondis; le disque déprimé longitudinalement sur les côtés, avec quelques points irrégulièrement groupés dans la dépression; le reste de la surface presque lisse et ne présentant qu'un très petit nombre de points plus fins et distribués sans régularité. Ecusson lisse. Elytres plus larges que le corselet, légèrement ovales, largement arrondis à l'extrémité, remarquablement convexes et ponctués-striés. Ponctuation des deux premières stries fine et peu apparente, très forte sur les autres (ce qu'on peut dire une caractéristique de cette espèce); toutes les séries de points deviennent plus faibles à partir de la moitié et cet affaiblissement des points correspond au changement de couleur; en effet, la couleur violacée, qui occupe plus du tiers apical, commence là où les points sont devenus plus fins. Le corps en dessous, ainsi que les pattes, sont d'un fauve plus clair que le dessus.

1) Baly, à propos de *C. elegans*, dit que la tache apicale quelquefois s'étend jusqu'à recouvrir entièrement l'extrémité des élytres; cependant je n'ai jamais observé ce cas dans les exemplaires de Sumatra et des îles Mentawai que j'ai eu sous les yeux.

Cette nouvelle espèce est basée sur un exemplaire recueilli aux îles Natuna par Mr. A. L. van Hasselt.

Gonophora Ritsemae, n. sp.

Elongata, nigra, nitida, prothorace, marginibus vittaque media exceptis, fulvo, crasse rugoso-punctato, elytris fulvis apice atro-violaceo marginatis, femorum quatuor anticorum basi flava. — Long. 7 millim.

Corps allongé. Tête noire en dessus, testacée au dessous de l'insertion des antennes; lisse, luisante, avec une petite carène entre les antennes et quelques stries fines obliques le long des yeux. Antennes entièrement noires, robustes, à troisième article beaucoup plus long que le quatrième. Corselet fauve, avec les marges antérieure et latérales, ainsi qu'une raie sur le milieu du disque, noires; transversal, d'un quart plus large que long, plus large à la base qu'en avant, à côtés droits un peu convergents en avant et fortement échancrés aux angles antérieurs, à angles postérieurs saillants, aigus. Disque convexe, avec un sillon longitudinal profond au milieu et une légère carène courbée sur chaque côté; grossièrement et irrégulièrement ponctué; points gros et confluent, séparés par des plis longitudinaux; base vis à vis de l'écusson avec une forte dépression transversale qui remonte un peu obliquement en avant. Ecusson noir, lisse. Elytres parallèles, presque quatre fois la longueur du corselet, un peu plus larges que celui-ci à la base, largement arrondis à l'extrémité; marge latérale dilatée immédiatement après l'épaule; légèrement déprimés et chacun avec trois côtes longitudinales, dont les deux premières sont les plus marquées et la troisième est peu prononcée au milieu. Interstices parcourus par une double rangée régulière de gros points profondément enfoncés et séparés par des plis transversaux; à la base du deuxième interstice la rangée de points est triple. Couleur des élytres fauve comme le corselet, avec l'extrémité d'un violacé obscur. Corps en dessous et

pattes d'un noir de poix luisant; base des cuisses des deux premières paires d'un jaune pâle.

Cette espèce, comme la précédente, est représentée dans la collection du Musée de Leyde par un seul individu, également recueilli aux îles Natuna par Mr. A. L. van Hasselt.

Je suis heureux de la dédier à Mr. C. Ritsema.

Gênes, Museo Civico, 4 Novembre 1896.